



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/269
11 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 10 AVRIL 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA
ARABE LIBYENNE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie d'un article publié le 10 avril 1996, par le quotidien Al-Sharg-Al-Awsat (No 6343) dans lequel il est question d'un documentaire devant être diffusé par Channel 4 à Londres, et qui attribue aux services secrets américains la responsabilité du meurtre de l'officier de police britannique Yvonne Fletcher, tuée devant l'ambassade de la Jamahiriya arabe libyenne à Londres en 1984, lors d'une manifestation hostile à la Libye orchestrée par les autorités britanniques et qui a entraîné la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Vous trouverez également ci-joint copie d'un article traitant du même sujet qui a été publié par le quotidien britannique The Guardian le 9 avril dernier.

Ces faits continuent de montrer que la Jamahiriya arabe libyenne n'est nullement coupable des faits qui lui sont injustement reprochés, à l'instigation de services de renseignement américains, à commencer par l'accusation de terrorisme, puis de l'attentat à la bombe commis en 1986 contre une boîte de nuit de Berlin-Ouest et dont l'ancien Président américain Ronald Reagan avait tiré prétexte pour lancer, la nuit, des raids aériens meurtriers contre des villes libyennes paisibles, tuant des dizaines de femmes, de vieillards et d'enfants, dont la fille adoptive du Guide de la Révolution, Hana Muammar Al-Kadhafi. Il est fort regrettable qu'à l'époque le Conseil de sécurité n'était pas parvenu à condamner cette agression, l'agresseur ayant abusivement usé de son droit de veto.

À la fin de 1991, soit plus de trois ans après les faits, deux Libyens ont soudainement été accusés d'avoir fait exploser l'avion américain, et le Conseil de sécurité en a tiré prétexte pour imposer un embargo aérien et des sanctions économiques diverses contre la Libye, alors qu'il s'agirait d'accusations totalement infondées. Le rejet de toutes les propositions de règlement pacifique de la crise, en particulier la demande de la Libye tendant à ce que les deux suspects soient jugés dans un pays neutre, voire par deux juges écossais et selon le droit écossais, prouve de manière indiscutable que les accusations portées contre la Libye sont dénuées de tout fondement. Il suffirait d'un procès équitable et régulier pour que le monde entier apprenne la vérité et pour que le caractère fallacieux de bon nombre des accusations lancées par les États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne soit dévoilé. En outre, l'article d'Al-Sharg-Al-Awsat qui a été publié aujourd'hui révèle que l'officier



de police britannique est tombée sous les balles des services de renseignement américains qui cherchaient à créer une tension entre la Jamahiriya et le Royaume-Uni et à associer ce dernier pays aux opérations secrètes qu'il comptait lancer contre la Jamahiriya. Ce plan a réussi, la Grande-Bretagne ayant de fait participé et prêté son concours au bombardement sauvage des villes libyennes en 1986.

Les faits susmentionnés viennent renforcer les arguments que nous avons invoqués pour nous défendre contre les accusations portées à l'encontre de nos deux ressortissants dans l'affaire de Lockerbie. Nous sommes convaincus de leur innocence. En outre, il est injuste que, donnant foi sans la moindre preuve, à toutes les allégations américaines, le Conseil de sécurité ait accepté d'imposer des sanctions draconiennes au peuple de la Jamahiriya, en dépit des nombreux éléments qui tous plaidaient en faveur de l'innocence des deux Libyens. L'affaire a été montée de toutes pièces par les services de renseignement américains, ce qui explique l'entêtement des États-Unis et leur refus d'accepter les solutions dont la Jamahiriya avait pris l'initiative, en particulier la proposition de la Ligue des États arabes tendant à ce que les deux suspects soient jugés au siège de la Cour internationale de Justice à La Haye, par deux juges écossais et selon le droit écossais. Cette solution est celle qui a été approuvée par les organisations internationales et régionales car elle tient compte des intérêts de toutes les parties et pourrait mettre fin aux souffrances des familles des victimes et à celles du peuple arabe libyen.

Nous espérons que le Conseil de sécurité, sur la base de ces nouveaux éléments, consentira à réexaminer les résolutions qu'il a adoptées à l'encontre la Jamahiriya et lèvera les sanctions arbitraires qu'il lui a imposées, et ordonnera d'accepter la proposition de la Ligue des États arabes et de la mettre en oeuvre sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
Jamahiriya arabe libyenne auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Mohamed A. AZWAI

Annexe

ARTICLE PARU DANS LE JOURNAL AL-SHARQ-AL-AWSAT DU 10 AVRIL 1996

Une émission télévisée qui sera diffusée ce soir accuse les États-Unis d'avoir tué la femme agent de police britannique devant l'ambassade de Libye.

Londres (Mohamed Chaffai)

La télévision britannique diffusera ce soir un documentaire qui relancera certainement le débat sur le meurtre d'Yvonne Fletcher, agent de police britannique, tuée devant l'ambassade de Libye le 17 avril 1984. D'après ce documentaire, les services de renseignement américains sont directement impliqués dans ce meurtre car la balle qui a tué Yvonne Fletcher a été tirée du sixième étage d'un immeuble donnant sur St. James Square, et non pas du premier étage de l'ambassade de Libye.

Les auteurs de l'émission fondent leur argumentation sur la contradiction qui existe entre l'analyse par ordinateur de l'enregistrement des coups de feu (11 détonations) tirés contre les manifestants devant l'ambassade de Libye et le fait que les enquêteurs de la brigade criminelle ont retrouvé 12 douilles sur les lieux du crime. Par ailleurs, la mission présente le témoignage du médecin légiste en chef qui a procédé à l'autopsie du corps d'Yvonne Fletcher, qui affirme que l'angle de pénétration de la balle prouve que le coup de feu a été tiré à partir d'un endroit élevé et non pas depuis l'ambassade de Libye.

À la suite du meurtre d'Yvonne Fletcher lors de la manifestation de l'opposition libyenne à St. James Square dans le centre de Londres, les relations entre les deux pays ont été rompues et l'ambassade a été encerclée pendant 10 jours, aux termes desquels 22 diplomates ont été expulsés.

Dans un entretien téléphonique avec Al-Sharq-Al-Awsat, un représentant de la quatrième chaîne de télévision a déclaré que le documentaire se réfère à de nouvelles preuves scientifiques qui confirment que la balle qui a tué Yvonne Fletcher a été tirée non à partir de l'ambassade de Libye, mais d'un immeuble élevé donnant sur St. James Square.

Il a par ailleurs ajouté que cette émission, dont la préparation a duré plusieurs mois, présente un enregistrement sonore et une analyse par ordinateur des 11 coups de feu tirés au moment de l'incident, alors que les enquêteurs ont retrouvé 12 douilles.

Cette émission intitulée "Dispatches", qui sera diffusée ce soir par Channel 4, se fonde également sur le témoignage d'Hugh Thomas (ex-médecin légiste en chef d'Irlande du Nord) qui affirme que l'angle de pénétration de la balle dans le corps d'Yvonne Fletcher qui se tenait de profil devant l'ambassade de Libye, prouve que le coup de feu a été tiré d'un endroit élevé et non pas du premier étage de l'ambassade.

Le représentant de la quatrième chaîne a ajouté que les moyens techniques les plus perfectionnés ont été utilisés pour reconstituer la scène qui s'est déroulée le 17 avril 1984 à St. James Square afin de connaître la vérité sur les événements qui se sont produits devant l'ambassade de Libye ce jour-là.

Par ailleurs, le porte-parole de Scotland Yard a également déclaré dans un entretien téléphonique avec Al-Sharq-Al-Awsat qu'il ne pouvait faire de commentaires sur cette émission avant de l'avoir vue et constaté éventuellement les faits nouveaux qui permettraient d'identifier l'auteur du crime dont on ne sait rien jusqu'à présent. Il a également ajouté : "Nous agirons après avoir vu l'émission, si tant est qu'elle présente de nouvelles preuves tangibles pouvant contribuer à identifier l'assassin d'Yvonne Fletcher".

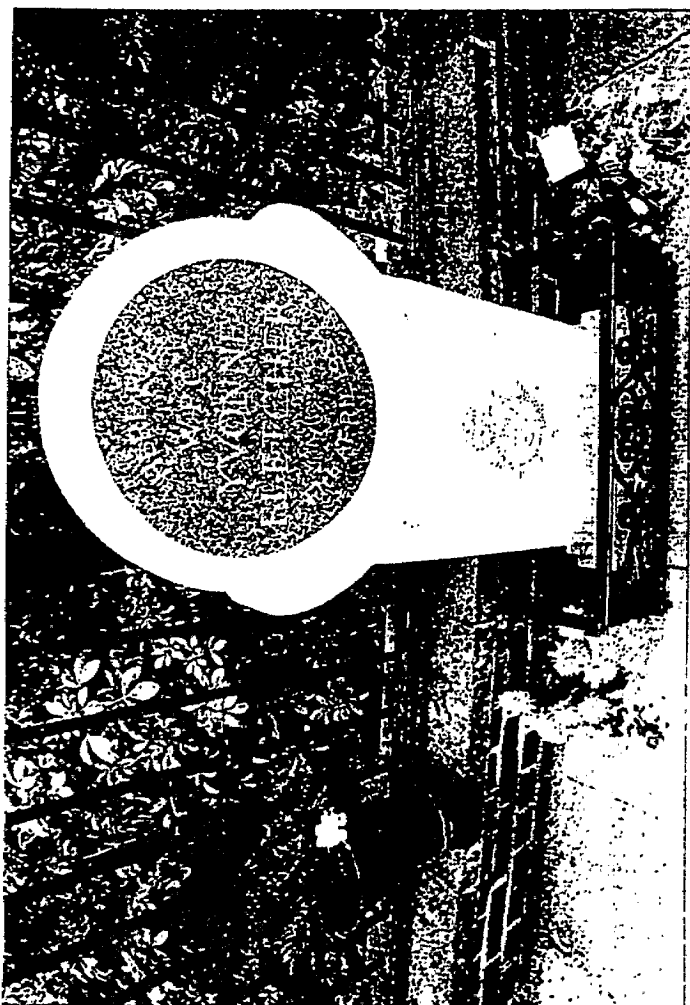
Les preuves révélées par le documentaire qui sera diffusé ce soir indiquent que l'agent de police Fletcher a été tuée par une balle tirée à partir du sixième étage d'un immeuble de St. James Square dans lequel se trouvaient des officiers des services de sécurité américains car, à l'époque, les États-Unis avaient besoin de l'appui de la Grande-Bretagne pour pouvoir utiliser les bases aériennes britanniques en prévision de l'attaque aérienne contre la Libye en avril 1986. Le documentaire révèle également que les services de renseignement britanniques avaient été informés par avance que des coups de feu allaient être tirés à partir de l'ambassade de Libye contre les opposants libyens lors de la manifestation.

Annex II



Yvonne Fletcher, shot dead during the demonstration

Documentary says second gunman could have been behind killing in 1984 which hardened British attitude to Gaddafi



The memorial to WPC Fletcher placed in St James's Square. Her family feels the whole truth has not emerged

'US involved' in death of WPC at Libyan embassy

Duncan Campbell and Richard Norton-Taylor

YVONNE Fletcher, the policewoman shot dead during a demonstration outside the Libyan Embassy more than 10 years ago, could have been killed by a member of the American intelligence services to enlist British support against Libya, according to a documentary to be shown tomorrow.

The programme claims that a second gunman could have been involved in the killing, and suggests many key facts in the case have been covered up. WPC Fletcher was on duty outside the Libyan Embassy in St James's Square, central London, in

April 1984 when shots were fired at anti-Gaddafi demonstrators. At the time it was believed that all the shots had been fired from the first floor of the Embassy building.

No one was charged with the murder. The 22 Embassy officials were allowed to leave the building 10 days after the shooting, were escorted to Heathrow airport and flew back to a 'heroes' welcome in Tripoli.

Members of Ms Fletcher's family have always felt that the whole truth has not emerged. Her mother, Queenie Fletcher, said on the tenth anniversary of her daughter's death: "I think the Government probably knew more about that demonstration than

anyone admits, they knew that there was something different about it but the message wasn't passed on. It should have been policed differently and constables like Yvonne should not have been there."

A Dispatches documentary to be shown on Channel 4 tomorrow suggests that Yvonne Fletcher's death could have been a cynical murder in order to bring the British into line as part of the United States's campaign against Libya. When the US bombed Tripoli in an unsuccessful attempt to kill Gaddafi in April 1986, it was vital that they had the use of British airbases to launch their attacks.

The programme casts doubt on the original find-

ing that WPC Fletcher must have been shot from a first floor window of the Embassy. It suggests, with the backing of Hugh Thomas — a controversial former army surgeon — that the trajectory of the bullet that killed her indicates that she was shot from a much greater height.

It is also claimed that the security services were aware of the fact that Colonel Gaddafi had told those in the embassy that they could respond to the protest demonstrations by Libya — an dissidents by opening fire on them. It was clear, it is suggested, that on the day WPC Fletcher was killed there was intelligence that a shooting should take place.

The programme argues

that the fatal shot could have come from a handgun fired from the sixth floor of another building in the square which had recently been used by intelligence officers. American security analysts say that the shooting drastically altered the British attitude to Gaddafi which, until then, had been much more relaxed than that within the Reagan administration.

Conservative MP Teddy Taylor, who has taken an interest in the case for a number of years, says in the programme that attempts to get the truth of what exactly happened that day have been rebuffed. "What we get back all the time is waffle," he says.

The programme says a post-mortem report on Ms Fletcher was changed after the Inquest and a Cabinet Office report on the incident was never published.

The Guardian
Tuesday, 9 April 1996
Page 2